



R É P U B L I Q U E F R A N C A I S E
D É P A R T E M E N T D U N O R D
EXTRAIT
DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CCAS DE TOURCOING

SÉANCE DU 9 octobre 2026
à 10h30
CONVOCATION DU 05/10/2026

Délibération N° 2026-174

Présidence de Madame Anaïs DAKHIA

Nombre de membres : 17

PRÉSENTS :

Anaïs DAKHIA, Marie-Christine LEMESRE MARTIN, Pierre DESSAUVAGES, Messaouda SEKHRI BOUKHOBZA, Emilie CROËS, Laurence LIPPERT, Marie-Hélène LIARD, Myriam CATRISSE, Philippe DELANNOY, Philippe COURTIN, Marie HELMER.

EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :

Mme Doriane BECUE MEURIN à Mme Anaïs DAKHIA, M. Christophe DESBONNET à Mme Marie-Christine LEMESRE MARTIN, Mme Peggy LE DEAUT ELOY à M. Pierre DESSAUVAGES, M. Roger QUINGER à Mme Marie-Hélène LIARD.

EXCUSÉ :

M. Bertrand VANSEVEREN.

ABSENTE :

Mme Camille SZYMANSKI.

**BUDGETS PRIMITIFS 2027 :
BUDGETS ANNEXES PROTECTION
DES MAJEURS, RÉSIDENCE
AUTONOMIE LA ROSERAIE, CLIC
RELAIS AUTONOMIE ET FORFAIT
SOINS.**

Rapport de **Madame DAKHIA Anaïs**

Mesdames, Messieurs,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'action sociale et des familles,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22,

Considérant que les propositions budgétaires et leurs annexes sont transmises à l'autorité de tarification au plus tard le 31 octobre de l'année qui précède celle à laquelle elles se rapportent,

Considérant qu'à l'appui des propositions budgétaires transmises pour la résidence autonomie la Roseraie, pour la section hébergement, le département arrêtera la tarification de l'établissement pour l'exercice 2027,

Considérant qu'à l'appui des propositions budgétaires transmises pour le budget de la protection des majeurs, la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités arrêtera la dotation de fonctionnement du service pour l'exercice 2027,

Considérant qu'à l'appui des propositions budgétaires transmises, pour le budget du CLIC Relais Autonomie, le Département arrêtera la dotation de fonctionnement pour l'exercice 2027,

Considérant qu'à l'appui des propositions budgétaires transmises, pour le forfait soins, l'Agence Régionale de Santé arrêtera la dotation de fonctionnement pour l'exercice 2027,

Ceci étant exposé, il est proposé aux membres du Conseil d'administration

- **D'APPROUVER** les propositions budgétaires et tarifaires suivantes :

Budgets annexes	Budget prévisionnel 2027 investissement	Budget prévisionnel 2027 fonctionnement
Résidence autonomie la Roseraie (section hébergement)	136 419 €	1 379 991 €
Résidence autonomie la Roseraie (section restauration)	0 €	163 068 €
Forfait soins	0 €	393 400 €
Protection des Majeurs	5 463 €	521 098 €
CLIC Relais Autonomie	3 332 €	481 773 €

- **D'AUTORISER** la transmission de ces propositions aux autorités de tarification compétentes, pour chacun des budgets concernés, pour examen des propositions et décision tarifaire pour l'exercice budgétaire 2027,

- **D'AUTORISER** Madame la Présidente du C.C.A.S., et en cas d'empêchement Madame la Vice-Présidente, à signer tous les actes, toutes les pièces et tous les documents relatifs à cette convention y compris les avenants n'emportant de modification substantielle,

- **de CHARGER** Monsieur le Directeur du C.C.A.S. de veiller à la bonne exécution des engagements souscrits.

15 POUR	
0 CONTRE	
0 ABSTENTION	
0 Ne participe pas part au vote	

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le Conseil
Adhère aux propositions ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du conseil,
Certifié conforme,
Monsieur le Vice-Président délégué : Christophe DESBONNET

Secrétaire de séance :

Marie-Christine MARTIN LEMESRE

Pour le maire empêché ou absent
par délégation le Vice-Président
délégué du CCAS



Date de publication :

Réception au contrôle de légalité :

Référence technique :